



PROJET SOCIAL

Association

La Ribambule

SOMMAIRE :

<u>INTRODUCTION</u>	P 2
I. <u>HISTORIQUE :</u>	P 2
II. <u>PRESENTATION DU TERRITOIRE :</u>	P 5
1/ <u>Les éléments quantitatifs :</u>	P 5
a) <u>Données générales</u>	P 5
b) <u>Démographie infantile</u>	P 5
c) <u>Les besoins et les demandes des familles</u>	P 5
2/ <u>Nos partenaires institutionnels financiers :</u>	P 7
3/ <u>Les partenaires</u>:	P 7
4/ <u>Implantation des modes d'accueil</u>	P 9
5/ <u>Identité des structures :</u>	P 9
a) <u>Raisons et spécificités du Relais Petite Enfance</u>	P 9
b) <u>Raisons et spécificités des crèches</u>	P 10
6/ <u>Le COPIL (Comité de Pilotage) Territoire</u>	P 12
7/ <u>Accueil des enfants en situation de handicap ou atteint de maladie chronique</u>	P 12
8/ <u>Soutien à la parentalité</u>	P 13
9/ <u>Développement durable</u>	P 13
10/ <u>Compétences mobilisées :</u>	P 14
a) <u>Les bénévoles</u>	P 14
b) <u>Les professionnels</u>	P 15
III. <u>LES ORIENTATIONS :</u>	P 17
1/ <u>Les valeurs et les objectifs de l'association</u>	P 17
2/ <u>Les moyens mise en œuvre :</u>	P 18
IV. <u>MODALITES D'EVALUATION:</u>	P 20
<u>CONCLUSION</u>	P 21
<u>ANNEXE 1</u>	P 22
<u>ANNEXE 2</u>	P 23
<u>LEXIQUE</u>	P 24

INTRODUCTION

Le projet social précise les modalités d'intégration de l'association La Ribambule sur le territoire du Créonnais.

Il comprend les éléments qui permettent de rendre lisible la façon dont l'association se détermine par rapport au rôle social qu'elle souhaite avoir dans son environnement (démographique, social et géographique). Il définit les réponses aux besoins et présente donc les valeurs défendues et les orientations choisies par l'association. Il est accessible à tous.

I. HISTORIQUE :

En 1985, à l'initiative de parents et de professionnels de la petite enfance, l'association « La Ribambule » s'organisait afin d'ouvrir une crèche parentale de 16 places.

La municipalité de Créon soutenait cette entreprise innovante qui consistait à ouvrir un lieu d'accueil collectif pour les enfants de moins de 3 ans, dans une commune de 2500 habitants, dans lequel les parents auraient une part importante de décision et d'encadrement.

En 1993, un projet d'ouverture de halte-garderie de 12 places est annoncé et réalisé en 1996. Les travaux d'agrandissement et de réaménagements ont été financés par la mairie de Créon, le conseil général et la CAF.

En 1998, la structure parentale devient associative ce qui permet la création de 2 places supplémentaires et une meilleure participation financière de la CAF. Désormais la structure de Créon « Pirouette » compte 30 places.

En 2001, la communauté des communes du Créonnais qui rassemble les compétences en matière de petite enfance, prend la place de la mairie de Créon, après une année transitoire, en 2000 pendant laquelle l'association est subventionnée par le SIVOM du Créonnais.

L'association La Ribambule devient délégataire de la gestion des structures petite enfance en place et à venir, sur le territoire de la communauté des communes du Créonnais. Pour ce faire, elle modifie ses statuts et est administrée par un conseil d'administration composé de 11 membres : 8 parents, et 3 élus communautaires.

En 2002, ouverture du Relais Assistant Maternel (RAM) Le Mobile, dont le bureau se trouve à La Sauve -majeure.

En 2003, ouverture du multi-accueil « Trois petits tours » de 20 places à Madirac.

En 2004, ouverture d'une halte-garderie de 12 places et d'une crèche familiale de 15 places à Baron. Ces deux structures se regroupent en multi-accueil « La Toupie » au 1^{er} septembre 2007. En 2016 la structure compte 20 places (11 en structure et 9 chez les Assistants Maternels) puis 18 places 12 en structure et 6 chez les assistantes maternelles. Fermeture du SAF en septembre 2022, la structure compte 13 places au sein de la structures pour des enfants de 12 mois à 3 ans révolus, 2 places peuvent être utilisées pour des enfants de 9 mois à en septembre de l'année en cours.

En 2006, ouverture du multi-accueil « La Maison de Lise » de 20 places à Sadirac qui passera à 22 places en 2012, puis 24 places en septembre 2022. Sur ce site seront aussi regroupés les bureaux du siège de l'association et le RAM.

En 2008, mise en place du service d'Offre d'Accueil Petite Enfance(OAPE) « l'Ombilic » qui centralise toutes les demandes d'accueil sur notre territoire et accompagne les familles dans la recherche d'un mode d'accueil.

En 2018, les services RAM « Le Mobile » et « L'Ombilic » s'unissent pour ne garder qu'un seul nom : « Le Mobile ». En 2021 le RAM devient un RPE : Relais Petite Enfance.

En septembre 2022, fermeture du Service d'accueil familiale, « la maison de lise » passe de 20 places à 24 et « la toupie » de 12 à 13 en accueil collectif.

A ce jour l'association propose 89 places d'accueil et emploie 43 salariés.

La Ribambule

Le conseil d'administration

Le siège /La coordination

Le
Relais
Petite
Enfance

Etablissements Multi -Accueil

Pirouette
à Créon

Trois
Petits
Tours
à Madirac

La
Maison
de Lise
à Sadirac

La Toupie
à Baron

Pirouette à Créon 1985



Nombre de places : 30 places

Professionnels mobilisés :

1 Directeur éducateur de jeunes enfants (EJE), EJE
Auxiliaires de puériculture, auxiliaires petite enfance
Agent de cuisine et d'entretien, apprenti CAP AEPE
infirmière, intervenante renfort.

Trois petits tours à Madirac 2003



Nombre de places : 22 places

Professionnels mobilisés :

1 Directeur EJE,
auxiliaires de puériculture, auxiliaires petite enfance
agent de cuisine et d'entretien
1 intervenante renfort
1 apprenti CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

La Maison de Lise à Lorient 2006

La Toupie à Baron 2004



Nombre de places : 13 places

Professionnels mobilisés :

1 Directeur EJE
EJE, infirmière,
auxiliaires petite enfance
intervenante renfort
Agent de cuisine et d'entretien

le Relais « Le Mobile » et le siège de la Ribambule



Nombre de places : 24 places

Professionnels mobilisés :

1 Directeur EJE, 1 éducateur de Jeunes Enfants,
auxiliaires de puériculture, auxiliaires petite enfance
infirmière, 1 intervenante renfort,
apprenti CAP AEPE (accompagnant éducatif petite enfance)
agent de cuisine et d'entretien

Siège de l'association : 1 coordinatrice,

Le Mobile : 2 responsables du Relais Petite Enfance

II. PRESENTATION DU TERRITOIRE :

1/ Les éléments quantitatifs :

a) Données générales

La Communauté de Communes du Créonnais compte 15 communes : Baron, Blésignac Camiac et Saint Denis, Capian, Créon, Cursan, Haux, La Sauve Majeure, Le Pout, Loupes, Madirac, Sadirac, Saint-Genès de Lombaud, Saint-Léon, Villenave de Rions. La CDC compte 18 141 habitants (Au 01/01/2022).

A elles deux, Créon et Sadirac représentent plus de la moitié de la population de la communauté de communes (52.3%).

Données décembre 2020 : 3190 familles allocataires CAF+MSA habitent la CDC, soit 8599 personnes couvertes par la CAF. 468 familles monoparentales soit 23,3% (augmentation de +7,6 % en 4 ans).

345 familles nombreuses avec au moins 3 enfants soit 17,1%, dont 44 familles monoparentales ont au moins 3 enfants (9,4%)

L'INSEE en 2019 recensait 7253 ménages fiscaux dont 8,1% atteignaient un taux de pauvreté. 4,7% vivent des prestations sociales.

b) Démographie infantile

Naissances domiciliées en 2010	Naissances domiciliées en 2011	Naissances domiciliées en 2012	Naissances domiciliées en 2013	Naissances domiciliées en 2014	Naissances domiciliées en 2015	Naissances domiciliées en 2016	Naissances domiciliées en 2017	Naissances domiciliées en 2018	Naissances domiciliées en 2019	Naissances domiciliées en 2020
194	226	217	182	223	180	171	200	176	173	179

Nombre d'enfants de 0 à 17 ans couverts par la caf (données décembre 2021) : 3632

- 1095 enfants de 0 à 5 ans révolus dont 707 enfants de 0-3 ans soit 19,5% des mineurs.

- 1360 de 6 à 11 ans.

- 1177 de 12 à 17 ans.

c) Les besoins et les demandes des familles :

Les parents du territoire ayant une question sur l'accueil de leur jeune enfant sont orientés par les partenaires au Relais Le Mobile

Pour l'année 2021, 342 familles ont pris contact avec le RPE :

- 145 familles pour une information juridique de premier niveau en lien avec leur statut d'employeurs, sur une question sur les activités du RPE, pédagogique ou concernant l'enfant, le statut d'assistant maternel ou de garde à domicile...

- 197 familles pour une recherche d'un mode d'accueil dont 71 % ont une demande pour de l'accueil en crèche, 22 % pour une assistante maternelle. 89% des demandes sont effectuées par la mère.

9% des demandes émanaient de famille dont au moins un des deux parents demandeurs d'emploi
1% au RSA, 3% en situation de monoparentalité

3 enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique. 5 paires de jumeaux.

Pour 55% des familles il s'agit du premier enfant, ce qui laisse présager des demandes ultérieures pour la fratrie à venir.

95% des besoins en termes d'horaires et de jours sont couverts par l'offre d'accueil des crèches

31% sont des nouveaux arrivants. Ce phénomène perdure depuis quelques années déjà.

35% résident sur Sadirac, 27% sur Créon et 12% sur Baron (nette augmentation au vue des nouvelles constructions).

45 familles qui avaient un mode d'accueil en 2021, réitèrent pour 2022

Dès que les crèches ont une disponibilité, elles en informent le RPE qui se charge de reprendre la liste d'attente et contacte les familles en fonction des critères d'attribution de places (**voir paragraphe COPIL**).

Des situations d'urgence peuvent être étudiées au cas par cas. Un dépannage peut être proposé en fonction des disponibilités des crèches pour un mois d'accueil dans l'attente d'une solution plus pérenne.

Pour toutes les places qui se libèrent pour le mois de septembre avec le départ des plus grands à l'école maternelles, **une commission d'attribution des places** a lieu habituellement au printemps pour une réponse au plus tard début avril.

Cette commission est constituée de la coordinatrice de la Ribambule, des directrices des structures, des responsables du RPE, de membres du Conseil d'Administration de La Ribambule, d'élus de la CDC et de la coordinatrice petite enfance de la CDC.

Une fois l'octroi de la place reçu, les familles ont une semaine pour confirmer la demande d'inscription auprès de la structure. Les parents doivent toujours être résidents de la CDC du créonnais au moment de l'entrée de l'enfant dans la structure

Les familles n'ayant pas obtenu de place en crèche sont accompagnées vers le mode d'accueil individuel (démarches, emploi), listes délivrées par la MDS de Créon.

Le territoire est assez pourvu pour assurer une place d'accueil à toutes les familles tout au long de l'année

2/Nos partenaires institutionnels financiers



Caisse d'allocation familiale de la Gironde



Communauté de communes du Créonnais



Conseil départemental de la Gironde



Mutualité sociale agricole

+les familles

3/Les partenaires du territoire



Communauté de communes du Créonnais



Les écoles

Les boulangeries José de Créon et le fournil de Lorient

Les Médecins Docteur Merzeuze (Pirouette) Docteur Covi-Crochet (La maison de lise) Docteur Makelbert (Trois petits tours) Docteur Bersani (la toupie)

3/Les partenaires



Acepp national

Compagnie 100 détours

Petit Bruit

Marjorie Lapegue Intervenante Danse

Nathalie navrer psychologue

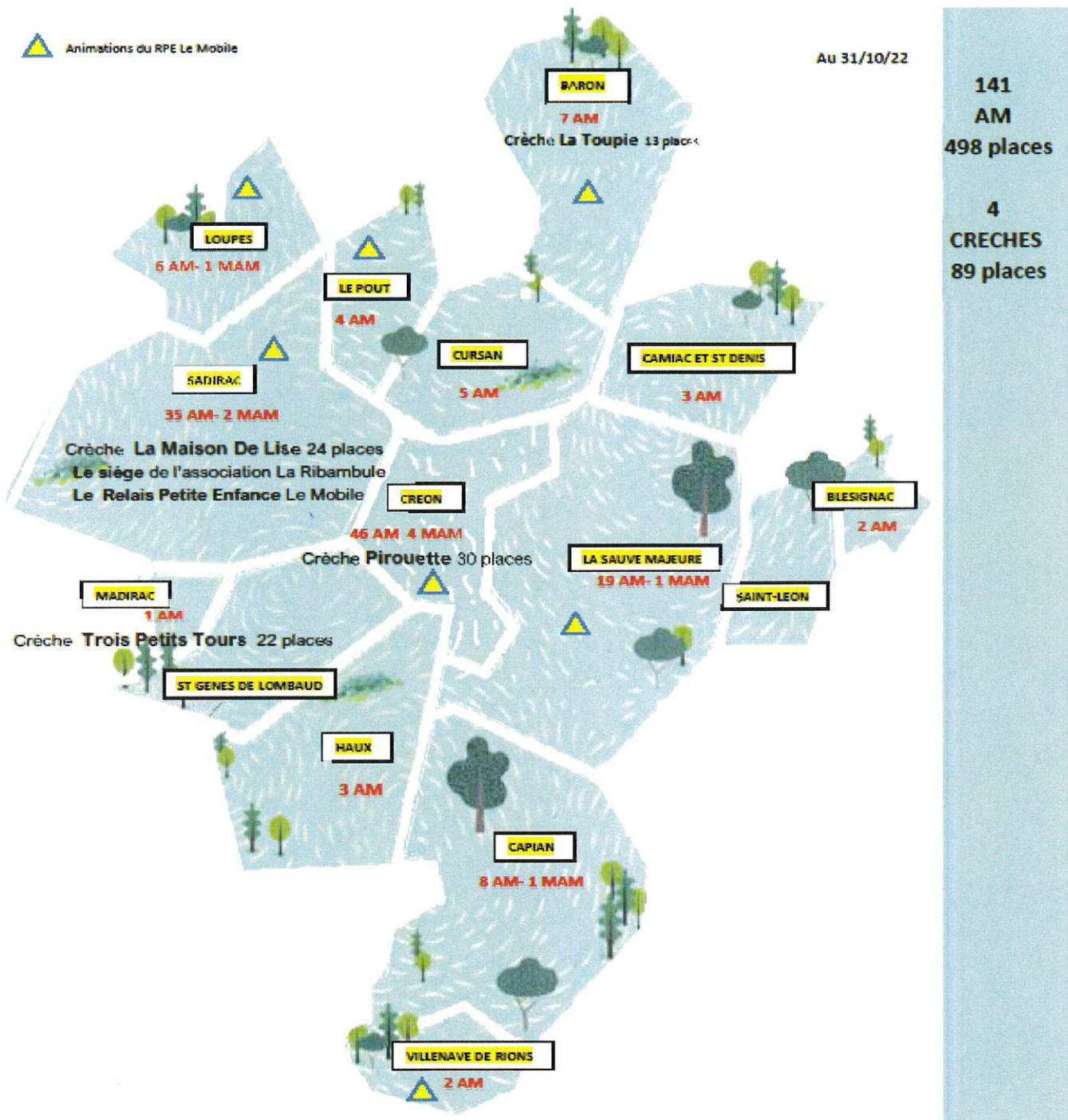
Medecine du travail(Sist du libournais)

Carsat

RGPE

IPERIA ainsi que les organismes de formations qui y sont rattachés

4/L'implantation des modes d'accueil



L'implantation de chaque crèche a été déterminée en fonction des axes routiers principaux du territoire.

5/ Identité des structures :

a) Raison et spécificités du Relais Petite Enfance :

Les missions des relais petite enfance

- L'information et l'accompagnement des familles :

***Informers les parents**

Informers les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne

***Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel**

Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels

Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur

- L'information et l'accompagnement des professionnels :

***Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels**

Informers les professionnels

Informers et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur le site monenfant.fr

Proposer des temps d'échange et d'écoute

***Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques**

Organiser des ateliers d'éveil au relais et en itinérance sur l'ensemble du territoire.

Accompagner les parcours de formation des professionnels.

***Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier**

Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels

Promouvoir le métier d'assistant maternel

- Pour les enfants :

Partager des moments ludiques et culturels.

- Participation à la mission d'observatoire des conditions locales d'accueil du jeune enfant.

Pour information fin 2021, le territoire comptait 143 assistantes maternelles dont 124 en activité soit 454 places d'accueil dont 9 MAM (Maison d'Assistants Maternelles) soit 88 places (16%) de l'accueil individuel.

b) Raison et spécificités des crèches :

Public accueilli :

Les quatre multi-accueils gérés par la Ribambule ont pour mission de répondre au mieux aux demandes de place d'accueil des familles du territoire. Chaque structure est un lieu de création de lien social, par la création

d'espaces dédiés à l'échange et à la rencontre. Le parent a une place primordiale dans l'éducation de son enfant, il en est le premier éducateur. Le lien enfant-professionnel ne peut être instauré que grâce à la présence du parent et par son intermédiaire. Le lien nécessaire entre le parent et le professionnel se crée à travers des actions qui favorisent la communication, l'accueil des familles, sa participation, son implication et la possibilité pour lui d'être acteur du projet d'accueil de son enfant.

Pour les familles, proposer

- * Un accueil de qualité.
- * Un espace d'échanges et de rencontres.
- * Des horaires adaptés aux besoins des familles (reprise du travail, activité professionnelle, recherche d'emploi, formation loisir...).
- * Différentes possibilités d'accueil (de quelques heures à des journées, un ou plusieurs jours dans la semaine...).

Pour les enfants : L'intérêt de l'enfant doit être au centre de la réflexion des pratiques professionnelles

- * Offrir un espace sécurisé, d'éveil, de jeux, de convivialité, de rencontre et de partage.
- * Accueillir individuellement l'enfant au sein du collectif en respectant son rythme et son identité.
- * Proposer un accueil périscolaire (passerelle, mercredi, vacances scolaire...).

Pour les professionnels

La Ribambule s'attache à mettre en œuvre les conditions nécessaires au bon exercice des missions de chaque professionnel.

- * Accès à la formation continue.
- * Analyse de la pratique
- * Réunions d'équipe et inter-structures.
- * Journée pédagogique.
- * CSE.
- * Référent sécurité

Pour l'accompagnement à la professionnalisation.

La Ribambule contribue à l'accompagnement de personnes voulant accéder aux métiers de la petite enfance.

- * Accueil de stagiaires.
- * Accueil de services civiques
- * Recrutement de personnes en apprentissage.



La maison de lise

le relais

Pirouette

La Toupie



Trois petits tours



La maison de lise

Pirouette

La toupie

Trois petits tours

6/Le COPIL Comité de pilotage territoire :

Participation à des COPIL (Comité de pilotage) avec les gestionnaires de la Ribambule, la coordinatrice de l'association, les élus de la CDC en charge de l'enfance et de la jeunesse, le coordinateur enfance et jeunesse, la CAF, MSA et PMI. Ces rencontres visent à améliorer les conditions d'accueil du jeune enfant sur le territoire et de répondre au plus près aux besoins des familles.

Ainsi en 2018, Le COPIL a acté la mise en place de places réservées en crèche pour un public de familles dont un parent est demandeur d'emploi ou percevant les minimas sociaux). Le nombre de places réservées est de 10% du nombre de places libres sur l'ensemble des crèches au moment de la commission d'attribution des places qui a lieu au printemps (soit environ 3 à 4 places).

PONDÉRATION	
Minima sociaux	X
Rech emploi d'1 ou 2 parents	X
Habite la CDC	20
Françie accueilli en EAJE	12
Famille mono parentale	8
Envoyé par travailleur social	7
Grossesse multiple enfants rapprochés	6
Enf de la famille en situation handicap maladie chronique	6
Situation de handicap parent	4
Parent mineur	4
Famille 3 enf et +	3
Investissement CA	2
TOTAL	

Le COPIL a également établi un système de pondération de critères selon les profils des familles pour l'attribution des places en crèches.

Les critères sont régulièrement révisés en fonction des nouveaux profils qui peuvent se présenter. Cette grille de critères permet une meilleure prise en considération des situations familiales particulières.

Ainsi des demandes peuvent être sollicitées par le service PMI des MDS du secteur. Une attention particulière est alors apportée à ces requêtes afin de répondre au mieux aux situations particulières. Un partenariat a été créé avec la PMI afin que les crèches puissent après un octroi de places communiquer au mieux sur le suivi de l'enfant.

La situation de handicap dans la famille a retenue également toute l'attention du COPIL

7/Accueil des enfants en situation de handicap ou atteint de maladie chronique

Accueillir des enfants en situation de handicap ou atteint de maladie chronique, c'est penser l'accueil individualisé au sein d'un collectif. Il s'organise en fonction du handicap et des besoins, afin de créer des conditions optimales d'accueil pour l'enfant et sa famille. C'est un travail en 3 étapes :

-Travail préparatoire

-Déroulement, suivi et évaluation de l'accueil

- Préparation de la sortie de la structure

Les professionnels participent à des formations autour de l'accueil d'enfants en situations de handicap, de plus, une professionnelle est référente du projet, c'est la personne ressource, création d'un jeu autour des questions que peuvent se poser les professionnels, inquiétudes, informations, références pédagogiques...

Jeux présenté à l'ensemble des professionnels de l'association lors des réunions d'équipe.

Les critères d'attribution de place d'accueil actés par le COPIL tiennent compte de la situation de handicap. Le nombre de point a évolué en fonction des situations rencontrées. Alors que des points supplémentaires étaient attribués pour une demande d'accueil pour un enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique, le même nombre de points est octroyé aux situations de handicap dans la fratrie. Des points sont aussi octroyés s'il s'agit d'un parent.

Le RPE a par ailleurs connaissance des assistantes maternelles qui sont dans la possibilité d'accueillir un enfant en situation de handicap et/ou ayant suivi une formation spécifique.

8/Soutien à la parentalité

Des actions de soutien à la parentalité sont mise en place régulièrement au sein de l'association via le REAAP, ces temps se déroulent en soirée ou les samedi matin.

Elles se déroulent sous diverses formes, soirées thématique avec des professionnels, médecins, psychologue...mais aussi ateliers parents-enfants organisés par la commission REAAP composé de parents de l'association et de professionnels.

Ces temps d'échanges et de rencontres sont ouverts à l'ensemble des familles du territoire ayant des enfants jusqu'à trois ans révolus.

9/ Développement durable

Le développement durable est une démarche globale que nous mettons en œuvre et partageons tant au niveau de la gestion de l'Association, de la direction des structures qu'au niveau des équipes de professionnels. C'est l'ensemble de ces actions, à petite ou grande échelle, qui permettent d'instaurer une dynamique durable, fondée sur le principe de recherche continue de l'amélioration de la qualité d'accueil et invitent à se questionner sur nos pratiques pour rechercher l'efficacité et la qualité au plus proche des besoins.

Divers actions sont développées au sein de chaque structure et écrites au sein des règlements de fonctionnement et/ou projet pédagogique.

Nos axes d'action concernent :

Les locaux :

Minimiser la consommation énergétique, choix de matériaux naturels, écologiques. Aménagements intérieurs écologiques (peintures, colle, vernis..), et la réflexion sur l'amélioration du confort acoustique, visuel et hygrothermique (température et humidité) conditionnent la qualité de l'air intérieur. Ces choix, respectueux de l'environnement et soucieux de limiter les sources d'émissions de substances polluantes, contribuent à proposer aux enfants et aux professionnels qui les accueillent un environnement sain.

L'alimentation :

Elle est au cœur des préoccupations quotidiennes des professionnels et des parents. Dans le respect des recommandations du P.N.N.S. (Programme National Nutrition Santé, nous choisissons des prestataires qui privilégient l'origine, la saisonnalité et la qualité des produits, des cuissons adaptées pour préserver le goût. Nous respectons les différents profils alimentaires selon l'âge des enfants (textures, goût, allergies éventuelles) et proposons des purées et compotes sans sel ni sucre ajoutés. Dans un souci de lutte anti-gaspillage, nous commandons au plus juste selon le nombre de repas, nous utilisons un composteur. Ces pratiques de gestion ont un impact non négligeable sur les déchets alimentaires générés dans nos structures.

L'entretien/le nettoyage des structures :

Nous avons choisi un prestataire qui utilise pour l'entretien de nos structures des éco-détergents, tous certifiés Ecocert et contact alimentaire. Ce choix contribue à proposer un air plus sain et des produits qui respectent l'environnement. . Le nettoyage s'effectue avec des lavettes en microfibres qui nécessitent l'utilisation de moins d'eau et de détergents. Nettoyage à la vapeur sèche.

La pédagogie

Les équipes professionnelles ont un rôle d'éducation et de prévention auprès des enfants qu'elles accueillent quotidiennement. Les gestes simples peuvent être facilement transmis aux enfants : éteindre la lumière en sortant d'une pièce, ne pas faire couler inutilement l'eau...

De façon générale, de nombreuses activités pédagogiques peuvent servir de support aux actions de sensibilisation : ateliers de recyclage à partir de matériaux de récupération (boîtes de lait, de mouchoirs, bouchons...), travail sur les fruits et légumes de saison, création d'un jardin ou d'un potager... Le développement durable laisse une grande place à la créativité !

Recycler

Collecter les piles, les cartouches d'impression, les capsules de café via la mise en place de containers dédiés dans notre structure; apporter aux points de collecte dédiés le linge usagé, les médicaments périmés, les récipients en verre...

Trier

Trier consciencieusement ses déchets selon la politique de tri mise en œuvre sur la commune.

Lutter contre le gaspillage

Économiser l'énergie (éteindre les appareils électriques non nécessaires, veiller à allumer/éteindre les lumières à bon escient), l'eau (ne pas laisser couler les robinets, utiliser les doubles chasses), le papier (imprimer le papier en recto-verso, privilégier les communications dématérialisées), les essuie-mains (limiter le nombre de feuilles de papier absorbant), l'alimentation (gestion des stocks, anticipation et ajustement des commandes, réutilisation des fruits non consommés sous forme de jus, smoothies..) dans un souci de consommation raisonnée. Privilégier l'envoi par courriel (factures et informations destinées aux familles, communication du RPE aux assistantes maternelles...).

10/Les compétences mobilisées :

Pour assurer la meilleure qualité d'accueil des familles, La Ribambule a fait des choix qui sont le fruit d'une réflexion entre les parents et les professionnelles.

a) Les bénévoles

De par sa gestion associative parentale, La Ribambule permet à toute personne, souhaitant donner un peu de son temps, de s'impliquer dans le lieu d'accueil de son enfant et/ou au sein de l'association.

Le bénévolat, c'est donner mais c'est aussi un enrichissement personnel au travers des échanges et des réflexions menées. C'est également contribuer au développement local du territoire et à la création de lien social entre ses habitants.

Tout parent adhérent de l'association, par ses compétences professionnelles et/ou personnelles peut contribuer à la faire évoluer. Cela permet de prendre le temps d'échanger, autour de sujets concernant l'accueil de l'enfant, des attentes des besoins (mode de garde collectif ou individuel, temps d'accueil, proposition de jeux, animations, temps festifs, ...).

Les bénévoles participent à plusieurs groupes de travail comme par exemple la réécriture du Projet Social ou l'étude des besoins des familles sur le territoire. Les membres du bureau sont en lien étroit, échanges via mail de façon régulière et se réunit au minimum tous les mois et tous les 3 mois pour le Conseil d'administration afin de rendre compte de l'avancée des projets de l'association et de voter les décisions nécessaires.

Les partenaires de l'association (élus, représentant CAF,MSA , Conseil départemental, MDS, associations du créonnais,...) sont invités à collaborer à ces groupes de travail .

b) Les professionnels

Le Coordinateur de l'association : le coordinateur assure le lien entre les cinq structures de la Ribambule, les bénévoles et les partenaires. Il est garant de la cohérence des projets éducatifs. Il est force de proposition, son rôle est de mettre en œuvre les décisions du conseil d'administration, de favoriser le développement de l'association dans le respect du projet associatif et du projet social. Il met en place les moyens nécessaires à la réalisation des actions et activités de l'association. Il assiste au conseil d'administration et au bureau à la demande du Président. Il y présente des éléments de décision attendus, son rôle est consultatif.

Directeurs EJE (éducateur de jeunes enfants) : l'association a fait le choix de recruter au poste de direction des EJE. En effet, la Ribambule s'est positionnée en donnant la priorité à la pédagogie et au travail autour de l'enfant et de sa famille. Les compétences de l'EJE portent tant sur la partie pédagogique que sur la gestion des structures : mise en place de projets, soutien et accompagnement des équipes, des familles, collaboration avec les partenaires dans un souci de cohésion et de respect des valeurs de la Ribambule.

Responsables du RPE : leur rôle s'inscrit dans le double objectif poursuivi par la Caisse Nationale des Allocations familiales (Cnaf) :

- améliorer l'information et l'accompagnement des familles sur l'ensemble des modes d'accueil
- améliorer la qualité et la professionnalisation de l'accueil individuel

Le rôle des responsables du RPE s'exerce dans tous les lieux définis dans le projet de fonctionnement. Il est rattaché hiérarchiquement au gestionnaire du relais. Les compétences requises sont entre autres : savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires pour exercer les missions du RPE. Le Conseil d'administration de la

Caisse d'Allocations Familiales (Caf) et de l'association valident le profil de poste des responsables du service afin que le RPE puisse bénéficier de la prestation de service versée par la Caf.

L'infirmier : l'association a fait le choix d'un infirmier intervenant au sein de tous les multi-accueils. Il assure une complémentarité des compétences avec les équipes sur les parties soin, hygiène, nutrition, santé et relation avec les partenaires de santé tels que médecins référents, ARS (agence régionale de santé), MDS.

L'intervenant renfort: ce professionnel au sein de chaque structure et en collaboration avec les équipes. Il impulse une dynamique d'accompagnement et de soutien au projet. Il assure le renfort des équipes en fonction des besoins.

Les équipes auprès des enfants : composées de professionnels qualifiés et diplômés, elles sont pluridisciplinaires. Educateurs de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, assistants petite enfance (Titulaire du CAPAEPE Accompagnement Educatif Petite Enfance, animateur, BEATEP animation. Elles assurent l'accueil au quotidien des enfants et de leur famille.

Le cuisinier : l'association a fait le choix de recruter un cuisinier dans chaque structure pour l'élaboration des repas. A Pirouette, il est fait appel à un prestataire pour les repas des groupes moyens-grands. De par son savoir-faire et les exigences réglementaires du poste (plan maîtrise sanitaire PMS), il élabore les menus adaptés aux tranches d'âge et aux demandes spécifiques. Une des volontés de la Ribambule est de prioriser l'achat de produits locaux, biologiques et ou issus de l'agriculture raisonnée.

L'agent d'entretien : l'exigence des missions d'entretien des locaux dans le respect des normes d'hygiène nécessite l'emploi de personnel compétent.

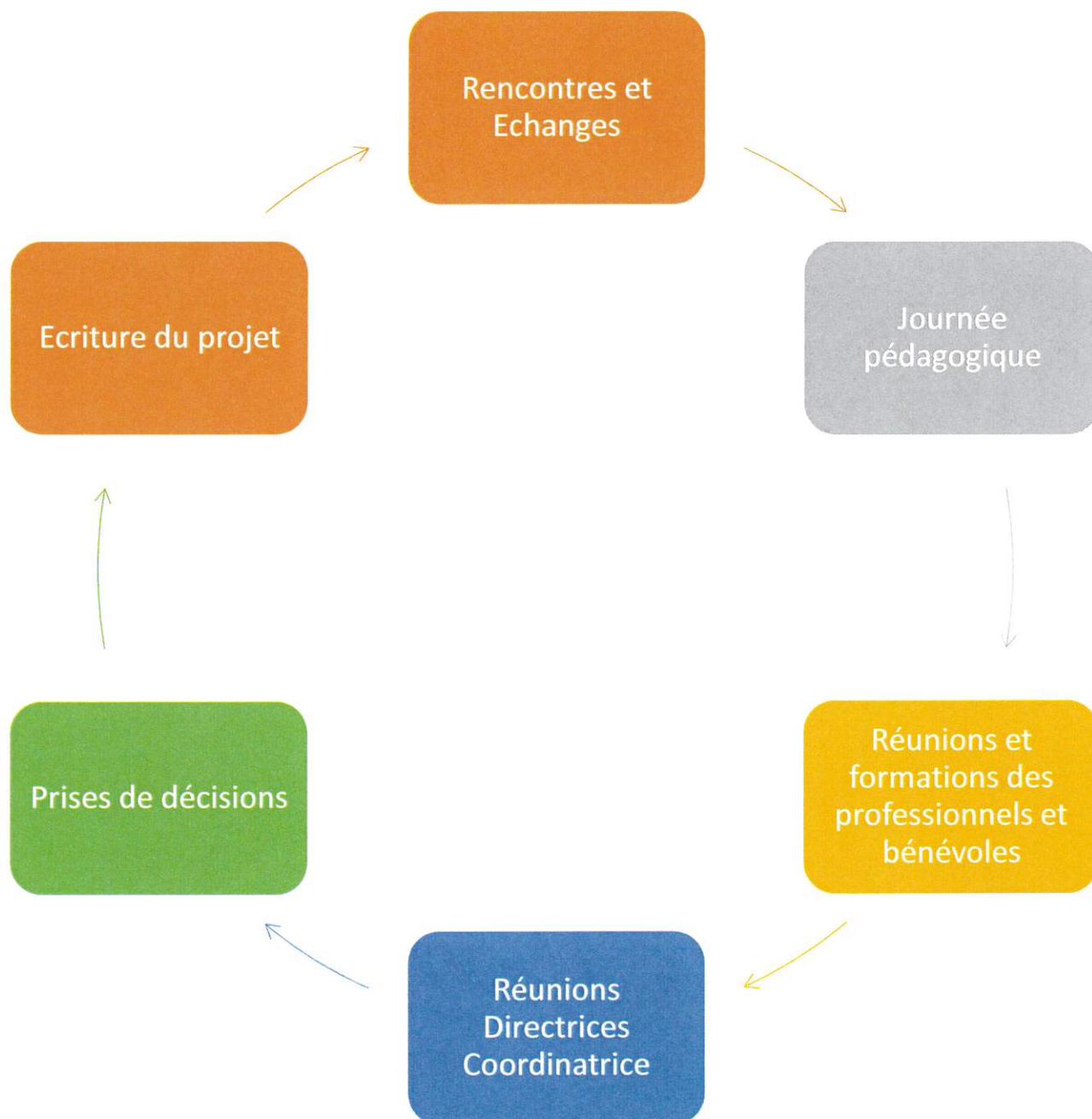
Le référent Santé & Accueil inclusif : chargé d'informer, de sensibiliser et de conseiller la direction et l'équipe en matière de **santé** du jeune enfant et d'**accueil inclusif** des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.

Le référent en Santé et Sécurité au travail est un salarié (ou une personne externe) désigné par l'employeur. On parle donc d'un employé dont la mission sera dédiée à la définition et au suivi des différents risques dans l'entreprise pour l'employeur. Au sein des structures, cette mission est assurée par l'infirmière.

Le comité social et économique (CSE) est l'instance de représentation du personnel dans l'entreprise, il est composé de 2 titulaires et 2 suppléants élus pour 4 ans. Des réunions régulières se déroulent en présence de la coordinatrice et d'un membre du bureau.

2/ Les moyens mis en œuvre

Une collaboration et des échanges entre les professionnels, les adhérents, les membres du CA et les partenaires sont indispensables à la vie du projet social.



Rencontres et échanges

Un premier contact avec le relais pour les nouvelles familles.	Une réunion d'information pour les parents pour les informer des différents modes d'accueil du territoire	Un temps de rencontre entre les nouveaux parents et les familles des structures.	Des ateliers parents/enfants organisés dans chaque structure.	Les moments festifs au RPE et dans les lieux d'accueil.	Des temps d'échanges parents/professionnels par le biais des conseils de structure.
--	---	--	---	---	---

Réunions et formations des professionnels et bénévoles

Des journées de formation de personnel inter-structures	Des réunions à thème proposées aux assistants maternels organisées par le RPE. ex : écriture d'un livret d'accueil, d'une charte pour la qualité des temps d'accueil collectif (enfant/AM)	Des réunions d'échanges entre le différents professionnels des structures par équivalence de diplôme	L'écriture du projet éducatif de chaque structure	Une journée pédagogique par an fermée au public permettant à chaque équipe la mise en place des locaux et la réévaluation du projet pour la rentrée de septembre	Temps de formation parents bénévoles et professionnels	Des réunions CSE, avec les membres du CSE, la coordinatrice et le parent référent du bureau
---	--	--	---	--	--	---

Prises de décisions

Ecriture du projet associatif et évaluation du projet social. Ecriture du projet éducatif de chaque structure.	L'écriture du règlement de fonctionnement remis à chaque parent.	L'Assemblée Générale (AG) annuelle de l'association avec élection mise en place d'un Conseil d'Administration (CA) et renouvellement du bureau de parents bénévoles.	Des CA tous les 3 mois avec les membres du bureau et du CA, la coordinatrice de l'association, un professionnel représentant de chaque structure, des élus locaux et les membres d'honneur.	Des COPIL (Comité de Pilotage) pour faire évoluer les projets de La Ribambule sur le Créonnais, avec la participation des partenaires : élus, coordinateur petite enfance du territoire, représentant CAF, PMI, membres du bureau ou CA, coordinatrice.
--	--	--	---	---

IV. LES MODALITES D'EVALUATION ;

Lors des bilans, l'évaluation est réalisée à partir de critères qualitatifs et quantitatifs dans le respect des valeurs énoncées. Ces bilans sont élaborés par des groupes de travail : professionnels, parents/professionnels, parents/professionnels/partenaires (COPIL) et au Conseil d'Administration.

Ces modalités d'évaluation sont mises en œuvre tant pour évaluer les projets et le fonctionnement que pour faire évoluer l'action de l'association.(voir annexe II).

Le présent projet social fera l'objet d'une réévaluation et d'une réactualisation tous les 3 ans par un collectif d'au moins 10 personnes constitué :

* D'au moins 5 parents bénévoles adhérents à l'association,

* D'au moins 5 professionnels salariés de l'association. Dont au moins un professionnel représentant de chacune des structures.

En deçà de cette échéance, cette instance représentative du collectif pourra être saisie pour modification du projet social à la demande du Conseil d'administration ou d'un représentant du personnel.

CONCLUSION

Ce projet social au-delà des obligations réglementaires, a vu le jour grâce à un travail commun entre les parents, les professionnels et les partenaires de l'association dans le contexte du territoire de la CDC du créonnais.

* Ce projet sera développé au travers des projets éducatifs élaborés dans chaque lieu d'accueil.

Le projet social de l'association La Ribambule est amené à évoluer pour s'adapter aux besoins du territoire : anticiper aujourd'hui pour mieux appréhender demain.

Projet réévalué le 08/11/2022

ANNEXE 1

Questionnaire distribué aux parents adhérents



Parents,

A travers ce questionnaire, vous avez la possibilité de vous engager dans la vie associative du lieu d'accueil de votre enfant.

Vos réflexions vont être prises en compte afin de retravailler le projet social de LA RIBAMBULE.

Le projet social découle du projet associatif. Il s'adresse aux usagers et appartient à ceux-ci. Il ne peut se formuler sans leur participation, et vise à prendre en compte les usagers et leur environnement.

C'est pourquoi nous vous sollicitons à répondre à quelques questions :

- Qu'attendez-vous de l'accueil de votre enfant dans cette structure d'accueil à gestion parentale ?
- Comment aimeriez-vous participer à la vie de l'association, en tant que parents ?
- Quelles sont les valeurs que vous souhaiteriez retrouver dans cette association ? (ex : le respect, la diversité, vivre ensemble, ...)

*Nous vous demandons de remplir et de restituer ce bulletin dans vos structures **avant le 27/04/2016.***

Afin de concrétiser votre engagement au sein de l'association, nous vous attendons **le mardi 10/05/2016 à partir de 20h30 à La Maison de Lise de Sadirac Lorient** pour nous aider à finaliser la rédaction du projet social de LA RIBAMBULE.

Les parents et professionnels de la commission projet social

ANNEXE 2

Bilan qualitatif :

- Quels sont les écarts entre ce qui a été prévu et ce qui a été réalisé ?
- Quelle a été la participation des parents, des professionnelles et bénévoles ?
- Qu'ont pensé les parents de l'action ?
- Comment a été recueilli l'avis des familles ?
- Qu'est-ce que le projet a permis de faire changer, évoluer ?
- Avez-vous rencontré des difficultés dans la mise en œuvre des actions ? OUI NON
- Effets positifs
- Effets négatifs
- Suite envisagées

Bilan quantitatif

- Nature de la participation des familles et bénévoles, Nombre à l'initiative du projet et animateur du projet
- Nombre de participants à l'action : Nombre enfants
- Nombre Familles
- Nombre professionnels
- Budget de l'action
- Ecart entre prévisionnel et réel

LEXIQUE :

Copil : Comité de Pilotage

OAPE : Offre d'Accueil Petite Enfance

RAM : Relais Assistantes Maternelles

RPE : Relais Petite Enfance

MDS : Maison Départementale des Solidarités

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

MSA : Mutualité Sociale Agricole

EJE : Educateur de Jeunes Enfants

CA : Conseil d'Administration